

(Traduction)

LES RELATIONS OUVRIÈRES

MONTRÉAL—RÈGLEMENT DE LA GRÈVE DES DÉBARDEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur je désire poser une question au ministre du Travail. Peut-il faire connaître à la Chambre si des progrès ont été marqués dans le règlement de la grève des débardeurs du port de Montréal et s'il pense que la grève sera réglée bientôt?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le représentant du ministère à Montréal m'a appris qu'il avait reçu l'avis d'un dirigeant de l'Association internationale des débardeurs selon lequel le travail reprendrait demain matin.

(Texte)

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'HONORABLE M. RICARD—DIFFICULTÉ DE SE FAIRE RECONNAÎTRE À LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. J'aimerais savoir si, en me levant, je vous nuis pour reconnaître d'autres députés derrière moi, étant donné que j'ai cru voir, il y a quelques instants, que vous cherchiez derrière moi pour trouver d'autres députés à reconnaître, alors que moi-même je me suis levé plusieurs fois et que vous ne m'avez pas reconnu.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Il n'y a certes pas matière à une question de privilège. Comme le député a déjà posé deux questions aujourd'hui, il me semble que d'autres députés ont le droit d'en poser une.

LE DRAPEAU

CHOIX OFFICIEL D'UN NOUVEAU MODÈLE

La Chambre reprend la discussion, interrompue le mardi 16 juin, sur la motion du très honorable M. Pearson et sur la proposition d'amendement du très honorable M. Diefenbaker:

La Chambre décide que le gouvernement est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921 —trois feuilles d'érable réunies sur une même tige—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

M. Robert C. Coates (Cumberland): Monsieur l'Orateur, à la fin de mes propos, hier

[L'hon. M. Cardin.]

soir, j'exposais à la Chambre ce que les journaux de chacune des provinces du pays disent pour appuyer la tenue d'un plébiscite national en vue de déterminer l'opinion des Canadiens au sujet d'un modèle de drapeau. Aujourd'hui, j'aimerais passer à un autre sujet, le pavillon rouge du Canada et la façon dont il est devenu le drapeau national du Canada.

Nous savons maintenant de quelle façon on a procédé à l'égard de ce débat. Nous savons qu'on a scindé la résolution primitive, qui proposait l'adoption de deux drapeaux, afin que nous puissions discuter séparément de chacun des deux projets de drapeaux. Par suite du débat de lundi, nous savons que Votre Honneur a fondé sa décision à cet égard sur la tradition parlementaire en Grande-Bretagne. Dans son discours, le premier ministre nous a révélé que son parti s'opposait surtout au pavillon rouge parce son modèle est d'origine britannique. Il est vraiment étrange de voir agir ainsi le premier ministre. Tout d'abord, celui-ci occupe un poste qui tire ses origines de Grande-Bretagne. Il adresse la parole au Parlement, qui est d'institution britannique. Il s'est exprimé pendant deux heures en anglais. Il rejette pourtant tous les aspects britanniques que présente notre drapeau. Je lui signalerais que, en 1945, M. Ilsley déclarait que le pavillon rouge a flotté au Canada presque sans interruption, depuis la Confédération jusqu'en 1904. Ce drapeau a été honoré au Canada pendant plus de 70 ans. Sous un régime libéral, combien de temps faut-il à un immigrant pour devenir Canadien?

Le drapeau du Canada est canadien par adoption, par assimilation et par tradition. En plus de l'Union Jack, il renferme les feuilles d'érables et la fleur de lis. Évidemment, c'est la présence de l'Union Jack qui ennuie le premier ministre et ses amis. Il est tellement britannique qu'il fait encore partie du drapeau d'Hawaï, l'un des États des États-Unis. Monsieur l'Orateur, l'Union-Jack comprend les croix de Saint-Georges, de Saint-André et de Saint-Patrice, d'après le pavillon confié à Guillaume le Conquérant par le Pape Alexandre. Personne n'a jamais accusé Guillaume de Normandie d'être britannique. Ces trois croix représentent les origines chrétiennes de nos peuples. Et voilà que l'on veut s'en défaire. Et les feuilles d'érable? Le premier ministre a appuyé sa thèse sur une proclamation royale de George V. Sauf erreur, il était britannique. Le très honorable représentant a-t-il jamais lu les paroles du: «*Maple Leaf Forever*»? Le chant débute ainsi:

In days of yore from Britain's shore
Wolfe, the dauntless hero, came...